



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 27 août 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs André Lambert, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, monsieur André Turgeon, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet.

CE-2014-944

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 11, 18, 25 JUIN, 2 ET 9 JUILLET 2014 AINSI QUE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LES 8, 11 ET 23 JUILLET 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 11, 18, 25 juin, 2 et 9 juillet 2014 ainsi que des séances spéciales tenues les 8, 11 et 23 juillet 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-945

DÉSIGNATION DE NOM DE RUE - OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE - PROJET RÉSIDENTIEL QUARTIER CONNAUGHT - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÈNES - RICHARD M. BÉGIN

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles phases dans le projet résidentiel Quartier Connaught ont été approuvées;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet implique l'ouverture d'une nouvelle rue et le prolongement d'une rue existante ainsi que la désignation des noms officiels pour ces rues;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité de toponymie ont analysé le nom suggéré dans le cadre de la nomination de rue sur le territoire de la Ville et en recommandent l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation du nom de rue proposé pour le secteur d'Aylmer ainsi que le prolongement d'une rue existante.

Nomination de la nouvelle rue :

Numéro de lot	Cadastre	Nom de rue
5 349 526 et 5 524 516	Québec	Rue de l'Amble

Prolongement d'une rue existante :

Numéro des lots	Cadastre	Nom de rue
5 349 524	Québec	Rue du Jockey
5 524 457	Québec	Rue du Jockey
5 524 515	Québec	Rue du Jockey

Adoptée

CE-2014-946

AUTORISATION À BELL, HYDRO-QUÉBEC ET VIDEOTRON DE PROCÉDER AUX TRAVAUX REQUIS POUR LE DÉPLACEMENT D'UN TRONÇON DU RÉSEAU DE CÂBLAGE AÉRIEN SUR LE SITE DU PARC DU LAC BEAUCHAMP - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

CONSIDÉRANT QU' afin d'améliorer la sécurité des lieux et aussi de rehausser l'aspect esthétique de l'ensemble du site et des environs du pavillon, il est souhaitable de relocaliser un tronçon du réseau de câblage aérien de Bell, Hydro-Québec et Vidéotron desservant le parc du Lac Beauchamp;

CONSIDÉRANT QU' un scénario de relocalisation à cet effet a été développé en faisant cheminer ce tronçon le long des stationnements existants et du chemin d'accès au pavillon, et que celui-ci prend en considération les inquiétudes de sécurité soulevées ainsi que répond aux attentes liées à l'amélioration de l'aspect visuel du site;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent être réalisés par Bell, Hydro-Québec et Videotron et que ceux-ci doivent être payés par la Ville de Gatineau, le tout selon les coûts réels découlant de l'exécution :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les sociétés Bell, Hydro-Québec et Videotron à réaliser les travaux requis pour la relocalisation d'un tronçon du réseau de câblage aérien sur le site du Lac-Beauchamp selon la répartition suivante :

- Bell, montant de 13 533,21 \$ incluant les taxes;
- Hydro-Québec, montant de 37 934,85 \$ incluant les taxes;
- Videotron, montant de 11 477,60 \$ incluant les taxes.

Le coût total des dépenses représente un montant total approximatif de 62 945,66 \$ incluant les taxes, le tout dans le cadre des travaux du projet de relocalisation d'un tronçon du réseau de câblage aérien desservant le parc du Lac-Beauchamp.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13005-001-29979	12 207,34 \$	Relocalisation de ligne électrique - Parc du Lac-Beauchamp - Travaux de relocalisation
18-13005-001-29980	34 218,31 \$	Relocalisation ligne électrique - Parc du Lac-Beauchamp - Travaux de relocalisation
18-13005-001-29981	10 353,13 \$	Relocalisation ligne électrique - Parc du Lac-Beauchamp - Travaux de relocalisation
04-13493	2 737,36 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 429,52 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-947

SOUSSION 2014 SI 125 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AU PARC SAINT-MALO - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD M. BÉGIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Seguin Morris inc., 620, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage au parc Saint-Malo incluant les sentiers en criblure de pierre, selon l'option B, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 29 768,18 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 juillet 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12034-009-29982	26 851,74 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur d'Aylmer - Parc Saint-Malo
04-13493	1 294,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 621,89 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-948

SOUSSION 2014 SI 161 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE POTEAUX ET FILETS PROTECTEURS AU PARC BEAUCHAMPVILLE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Clôture Bonhomme, 921, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1S8, pour la fourniture et l'installation de poteaux et filets protecteurs au parc Beauchampville au montant total approximatif de 25 246,44 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 juillet 2014, et ce, étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30675-006-29983	9 722,40 \$	Travaux d'aménagement de parcs et espaces verts - Parc Beauchampville - Terrain de basket
15-13001-003-29984	13 050,60 \$	Aménagement du parc Beauchampville - Clôture - Parc Beauchampville
04-13493	1 097,91 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 375,53 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-949

SOUSSION 2013 SP 251 - CONSTRUCTION DE NOUVELLES RUES - DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPARC - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions B.G.P./6958001 Canada inc., 139, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour la construction de nouvelles rues pour le développement de l'aéroparc, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 7 852 260,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juillet 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention du certification d'autorisation émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30687-008-29985	894 899,93 \$	Services municipaux et acquisitions - Parcs industriels - Aqueduc - Aéroparc
06-30687-009-29986	2 700 343,50 \$	Services municipaux et acquisitions - Parcs industriels - Égouts - Aéroparc
06-30687-010-29987	3 159 955,10 \$	Services municipaux et acquisitions - Parcs industriels - Pavage - Couche de base - Aéroparc
06-30687-011-29988	327 762,11 \$	Services municipaux et acquisitions - Parcs industriels - Éclairage - Aéroparc
04-13493	341 476,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	427 822,68 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-950

SOUSSION 2014 SP 066 - TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU SENTIER DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE EST, ENTRE LE BARRAGE RHÉAUME ET L'AVENUE LÉPINE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - MARC CARRIÈRE ET MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gestco infrastructures inc., 41, rue Valcourt, unité 3B, Gatineau, Québec, J8T 8G9, pour les travaux d'asphaltage du sentier de la rivière du Lièvre Est, entre le barrage Rhéaume et l'avenue Lépine, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 291 888,62 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 juillet 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30749-002-29989	263 291,79 \$	Réfection et aménagement du réseau cyclable - Rivière du lièvre - Chemin Réhaume à Lépine
04-13493	12 693,57 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	15 903,26 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-951

SOUSSION 2014 SP 111 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Lumca inc., 2645 A, rue Watt, Québec, Québec, G1P 3T2, pour la fourniture d'équipements d'éclairage pour les travaux de réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier selon les prix unitaires indiqués à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 275 043,20 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 juillet 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-008-29990	248 096,74 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Éclairage
04-13493	11 961,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	14 985,46 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30363-010	248 096,74 \$		Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Travaux
06-30363-008		248 096,74 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Éclairage

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-952

SOUSSION 2014 SP 128 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - GESTION, PLANIFICATION ET EXÉCUTION DE PROJETS - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ - VOLET 1.5

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3, pour fournir les services professionnels de gestion, planification, préparation de plans et devis et de documents d'appels d'offres et de surveillance en résidence des travaux des projets du volet 1.5 dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 810 661,08 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30751-016-29991	1 633 267,48 \$	Divers travaux d'aqueduc, d'égouts et de remise en état des services professionnels
04-13493	78 741,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	98 652,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-953

SOUSSION 2014 SP 137 - MODIFICATION DES FEUX DE CIRCULATION - INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH ET DE LA RUE BRODEUR - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux de modification des feux de circulation à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Brodeur, au montant total approximatif de 144 413,09 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30386-001-29992	113 881,02 \$	Prolongement du réseau routier et autres feux de circulation
06-30651-006-29993	16 383,68 \$	Atténuation de vitesse et feux de circulation - Feux circulation
04-13493	6 280,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 868,20 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-954

SOUSSION 2014 SP 141 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION D'ADRESSES D'IMMEUBLES DANS LES MILIEUX RURAUX DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risque du Service de sécurité incendie prévoit l'implantation de panneaux d'adresses civiques;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 62 et 67 de la Loi sur les compétences municipales (LRQ., chapitre C-47.1), toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière de sécurité et visant à régir le numérotage des immeubles :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de procéder au projet d'affichage d'adresses d'immeubles en milieu rural (extérieur du périmètre d'urbanisation);

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Signal Services inc., 700, montée Monette, Saint-Mathieu, Québec, J0L 2H0, pour la fourniture et l'installation de panneaux d'identification d'adresses d'immeubles dans les milieux ruraux de la Ville de Gatineau, au montant total de 111 368,28 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;

QUE ce comité approuve que les frais relatifs de fourniture et d'installation soient imputables à chacun des propriétaires concernés.

De plus, ce comité autorise le Service des finances, Division planification financière et revenus, à facturer sur le compte de taxes des propriétaires concernés les frais relatifs à la fourniture et à l'installation des panneaux d'adresses d'immeubles en milieu rural.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
39430-521-12083	100 457,34 \$	Recouvrables de tiers - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	4 843,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 067,79 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-955

SOUSSION 2014 SP 145 - RÉFECTION DU TERRAIN DE SOCCER AUX PARCS FONTAINE ET MARC-GOSSELIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL-WRIGHT ET DE MASSON-ANGERS - DENISE LAFERRIÈRE ET MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Gazonnières Mountainview ltée, 4790, 5^{ème} Concession, Quyon, Québec, J0X 2V0, pour la réfection du terrain de soccer aux parcs Fontaine et Marc-Gosselin pour un montant approximatif de 71 928,36 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14017-026-29994	24 174,96 \$	Plan quadrillé d'investissements - Parc Fontaine - Terrain de soccer
18-14017-028-29995	40 706,45 \$	Plan quadrillé d'investissements - Parc Marc-Gosselin - Terrain soccer
04-13493	3 128,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 918,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-956

REJET DES SOUSSIONS - 2014 SI 122 - RÉINSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX AU PARC JEAN-DALLAIRE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 17 avril 2014, un appel d'offres sur invitation pour la réinstallation de structures de jeux au parc Jean-Dallaire et que deux soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction du centre multifonctionnel sont reportés, il a été convenu que le parc Saint-Rédempteur resterait ouvert et, par conséquent, que les équipements de jeux seront conservés jusqu'au redémarrage du projet du centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les deux soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2014 SI 122 et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement, à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres, au moment jugé opportun.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-957*

RÈGLEMENT NUMÉRO 755-2014 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 545 000 \$ POUR PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET LES COÛTS DES TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION DE TALUS DANS LE SECTEUR DES RUES DU PINOT ET SAINT-ÉMILION, LEQUEL EMPRUNT SERA ASSUMÉ ENTIÈREMENT PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR LA PRÉVENTION DE SINISTRES (2013-2020) - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 755-2014 autorisant une dépense et un emprunt de 1 545 000 \$ pour payer les honoraires professionnels et les coûts reliés à la réalisation des travaux préventifs de stabilisation de talus dans le secteur des rues du Pinot et Saint-Émilion de la ville de Gatineau dans le cadre du Programme pour la prévention de sinistres (2013-2020).

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-958*

RÈGLEMENT NUMÉRO 756-2014 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 14 145 000 \$ POUR PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS ET LES COÛTS RELIÉS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT OU DE RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS AINSI QUE LA PARTIE CORRESPONDANTE DES INFRASTRUCTURES SUR DIVERSES RUES DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 756-2014 autorisant une dépense et un emprunt de 14 145 000 \$ pour payer les honoraires professionnels et les coûts reliés à la réalisation des travaux de remplacement ou de réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts ainsi que la partie correspondante des infrastructures sur diverses rues de la ville de Gatineau dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-959*

SOUSSION 2014 SI 115 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES - PARC WILFRID-LAVIGNE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - MIKE DUGGAN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat à la firme Seguin Morris inc., 620, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour la fourniture et l'installation de lampadaires au parc Wilfrid-Lavigne, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 34 593,68 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Futur FDI	31 204,48 \$	Parc Wilfrid-Lavigne
04-13493	1 884,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 504,40 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser à même la réserve des frais d'aménagement des frais de parc (\$/m²), au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 48 403,07 \$ afin de financer les travaux de fourniture et d'installation de lampadaires au parc Wilfrid-Lavigne et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-960

ACQUISITIONS DE GRÉ À GRÉ ET ENTENTES HORS COUR - LOTS 1 105 704, 4 472 978, 1 273 557 ET 4 473 012 DU CADASTRE DU QUÉBEC - PROJET DE REVITALISATION DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - (MONSIEUR ALAIN LAFORTUNE ET THIBAUT DÉMOLITION LTÉE) - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Lafortune est propriétaire des lots 1 105 704 et 4 472 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QUE Thibault Démolition ltée est propriétaire des lots 1 273 557 et 4 473 012 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2006-839 du 3 octobre 2006, adoptait le Règlement numéro 363-2006 autorisant une dépense de 32 100 000 \$ et un emprunt de 29 804 000 \$ pour réaliser des travaux de réaménagement d'un tronçon de la rue Jacques-Cartier et du secteur riverain ainsi que de l'aménagement des berges et de parcs, et ce, dans le cadre du protocole d'entente révisé avec la Commission de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2013-211 du 19 mars 2013, adoptait le Règlement numéro 363-1-2013 autorisant une dépense supplémentaire de 10 000 000 \$ pour réaliser des travaux de réaménagement d'un tronçon de la rue Jacques-Cartier et du secteur riverain ainsi que de l'aménagement des berges et de parcs, et ce, dans le cadre du protocole d'entente révisé avec la Commission de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de ses résolutions numéros CM-2010-138 du 9 février 2010 et CM-2010-664 du 22 juin 2010, mandait, entre autres, le Service d'évaluation et des transactions immobilières à acquérir de gré à gré tous les immeubles nécessaires à la réalisation du projet et à autoriser tout règlement à intervenir dans le but d'acquérir les propriétés et les droits réels requis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2011-420 du 10 mai 2011, mandatait la firme Beaudry, Bertrand, avocats, à accomplir toutes les procédures requises pour l'acquisition par expropriation des lots n'ayant toujours pas fait l'objet d'entente, autorisait le trésorier à verser, au greffe de la Cour supérieure, les indemnités provisionnelles et autorisait la poursuite des négociations de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE la poursuite des négociations a permis de conclure deux projets d'entente avec les propriétaires, dont le détail est plus amplement décrit dans le tableau suivant :

Propriétaires au rôle d'évaluation	Matricules	Adresse des propriétés	Lots sud	Sup. sud (m ²)	Lots nord	Sup. nord (m ²)	Montants
Acquisition : Alain Lafortune	6735-74-6960	903, rue Jacques-Cartier	1 105 704	83,45	4 472 978	380,30	100 000 \$
Thibault Démolition Ltée	6836-30-6466	1143, rue Jacques-Cartier	1 273 557	579,70	4 473 012	38,60	48 015 \$

CONSIDÉRANT QU'un montant de 55 566,63 \$ à titre d'indemnité provisionnelle, a déjà été versé à monsieur Alain Lafortune, ce projet d'entente requiert un versement supplémentaire de 44 433,37 \$ (100 000 \$ - 55 566,63 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 22 387,54 \$, à titre d'indemnité provisionnelle, a déjà été versé à Thibault Démolition Ltée, ce projet d'entente requiert un versement supplémentaire de 25 627,46 \$ (48 015 \$ - 22 387,54 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ces projets d'entente requièrent donc un versement supplémentaire total de 70 060,83 \$ (44 433,37 \$ + 25 627,46 \$) plus les taxes applicables. Ces montants supplémentaires s'expliquent entre autres par des valeurs marchandes initiales établies en 2009, certaines modifications au projet, de nouvelles données non disponibles originalement comme des servitudes existantes ainsi que des réclamations par les parties expropriées non anticipées, le tout ayant été analysé, confirmé et jugé raisonnable par les experts, dont les représentants de la Ville et la firme d'évaluateurs agréés, Paris, Ladouceur & Associés inc., mandatée aux dossiers;

CONSIDÉRANT QU'à ce montant, s'ajouteront les frais d'experts des parties expropriées, les frais judiciaires taxables sur présentation de mémoire de frais taxé, ainsi que l'intérêt au taux légal applicable depuis les dates de prise de possession indiquées aux accords de conciliation (Annexes 5 et 6);

CONSIDÉRANT QU'à ces projets d'entente, la Ville de Gatineau pourra procéder à la fermeture de ces dossiers au Tribunal administratif du Québec;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à ces ententes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise le trésorier à puiser, à même les règlements d'emprunt numéros 363-2006 et 363-1-2013, un montant de 44 433,37 \$ (100 000 \$ - 55 566,63 \$) plus les taxes applicables, pour l'acquisition des lots 1 105 704 et 4 472 978, un montant de 55 566,63 \$ ayant déjà été versé au propriétaire, monsieur Alain Lafortune et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;
- autorise le trésorier à puiser, à même les règlements d'emprunt numéros 363-2006 et 363-1-2013, un montant de 25 627,46 \$ (48 015 \$ - 22 387,54 \$) plus les taxes applicables, pour l'acquisition des lots 1 273 557 et 4 473 012, un montant de 22 387,54 \$ ayant déjà été versé à Thibault Démolition Ltée, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;

- autorise le trésorier à puiser, à même les règlements d'emprunt numéros 363-2006 et 363-1-2013, les montants requis pour le paiement des frais d'experts, des frais judiciaires ainsi que les intérêts prévus au projet d'entente, relativement à l'acquisition des lots 1 105 704 et 4 472 978, sur présentation des pièces justificatives, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;
- autorise le trésorier à puiser, à même les règlements d'emprunt numéros 363-2006 et 363-1-2013, les montants requis pour le paiement des frais d'experts, des frais judiciaires ainsi que les intérêts prévus au projet d'entente, relativement à l'acquisition des lots 1 273 557 et 4 473 012 sur présentation des pièces justificatives, et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;
- autorise la firme Beaudry, Bertrand, avocats, à procéder aux démarches visant la fermeture des dossiers au Tribunal administratif du Québec ou à la Cour supérieure en lien avec les procédures visant l'établissement de l'indemnité finale pour les lots 1 105 704, 4 472 978, 1 273 557 et 4 473 012 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-001-79035	46 082,16 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Acquisition de terrain
06-30363-001-79035	26 578,42 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Acquisition de terrain
04-13493	3 503,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 388,82 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-961

SOUSSION 2014 SI 036A - FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION D'AMEUBLEMENT - MAISON DE LA CULTURE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Cuisine Cantley inc., 16, rue Burke, Cantley, Québec, J8V 3L5, pour la fourniture et l'installation d'ameublement à la Maison de la culture, sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission pour un montant total de 39 371,31 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offre et sa soumission déposée le 14 juillet 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12038-001-29976	34 243,36 \$	Acquisition d'immobilisation - Maison de la culture - Équipements
04-13493	1 712,17 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 415,78 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-962

SOUSSION 2014 SP 150 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE SONORISATION POUR LA SALLE ODYSSEE DE LA MAISON DE LA CULTURE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Wall Sound inc., 1765, croissant Courtwood, Ottawa, Ontario, K2C 3J2, pour la fourniture d'équipement de sonorisation pour la salle Odyssee de la Maison de la culture, pour un montant total de 133 185,87 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14025-001-29977	120 137,42 \$	Acquisition d'immobilisations - Maison de la culture - Équipements
04-13493	5 791,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 256,50 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-963

SOUSSION 2014 SI 167 - FOURNITURE DE SEPT ABREUVOIRS EXTÉRIEURS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Desrosiers Distributeurs, 130, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V3, pour la fourniture de sept fontaines hygiéniques pour un total de 25 557,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 juillet 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71460-649-2	23 053,33 \$	Infrastructures de parc - Entretien - Autres pièces et accessoires
04-13493	1 111,43 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 392,46 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-964

SOUSSION 2014 SI 174 - FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES ET TRANSPORT DE MATÉRIAUX - AMÉNAGEMENT DU CHAMP DE TIR - SERVICES DE POLICE ET DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gauvreau Transport/7289243 Canada inc. pour la fourniture d'un chargeur sur roues et de transport de matériaux pour l'aménagement du champ de tir pour un montant approximatif total de 36 757,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 juin 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14018-001-3	33 156,31 \$	Agrandissement du champ de tir
04-13493	1 598,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 002,70 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-965

SOUSSION 2014 SI 149 - RECHERCHE DE FUTES AU RÉSEAU D'AQUEDUC - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Aqua Data inc., 95, 5^e avenue, Pincourt, Québec, J7W 5K8, pour la recherche de fuites au réseau d'aqueduc, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 28 611,53 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 juillet 2014, cette dernière ayant déposée la plus basse soumission reçue et conforme.

Le tarif unitaire pour la localisation et le marquage supplémentaire est de 444 \$/fuite excluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
41310-521-4	25 808,41 \$	Réseau d'aqueduc - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	1 244,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 558,87 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014.

Adoptée

CE-2014-966

SOUSSION 2014 SP 148 - INSPECTION ET ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Aqua Data inc., 95, 5^e avenue, Pincourt, Québec, J7W 5K8, pour l'inspection et l'analyse de bornes d'incendie, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour deux ans de 185 351,20 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 juillet 2014, cette dernière ayant déposée la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2015 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22290-521-5	83 596,01 \$	Bornes-fontaines - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	4 030,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 049,34 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 août 2014

Adoptée

CE-2014-967

MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES DE GATINEAU - 28 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

CONSIDÉRANT QUE des activités se dérouleront au parc de la Baie dans le cadre du Festival de montgolfières de Gatineau organisé par la Corporation du festival de montgolfières de Gatineau inc;

CONSIDÉRANT QUE les modifications temporaires à la réglementation de la circulation et du stationnement sont nécessaires afin d'assurer la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de l'Outaouais assure les déplacements de nombreux festivaliers et que ceci nécessite un site d'embarquement temporaire;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police assure le contrôle de la circulation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification temporaire de la réglementation de la circulation et du stationnement sur différentes rues situées près du parc de la Baie dans le cadre du Festival de montgolfières de Gatineau pour la période du 28 août au 1^{er} septembre 2014, à savoir :

Décréter un stationnement interdit en tout temps sur les deux côtés des rues suivantes :

- La rue du Prince-Albert;
- La rue Robitaille, entre les rues Aberdeen et de la Baie;
- La rue Saint-Antoine, entre les rues Saint-Louis et Jacques-Cartier;
- La rue Aberdeen, entre les rues Saint-Antoine et de la Baie;
- La rue Saint-Louis, entre les rues de la Baie et Suzanne;
- La rue de la Baie, entre les rues Jacques-Cartier et Saint-Louis;
- La rue Bruyère, entre la rue Saint-Antoine et le boulevard Gréber;
- La rue Jacques-Cartier, entre le boulevard Gréber et la rue Saint-Louis.

Décréter un sens unique temporaire en direction nord, sur le tronçon de la rue de la Baie comprise entre les rues Saint-Antoine et Saint-Louis et de fermer l'accès à la partie de la rue Saint-Antoine comprise entre les rues de la Baie et Jacques-Cartier, excepté pour les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et les véhicules autorisés.

Fermer de la rue de la Baie entre la rue Aberdeen et Saint-Louis entre 20 h et 24 h sauf pour les résidents de la partie de rue visée.

Décréter une interdiction de virage à gauche excepté pour les autobus sur l'approche nord de l'intersection du boulevard Gréber et de la rue Jacques-Cartier ainsi qu'une interdiction d'accéder à la voie de gauche du boulevard Gréber en direction sud entre les rues Jacques-Cartier et Bruyère sauf pour les autobus.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise du Service des infrastructures.

Le tout selon le plan numéro G07-135-01 et conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- L'organisme s'engage à fournir au Service des arts, de la culture et des lettres un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ deux semaines avant la tenue de l'événement et s'engage également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Adoptée

CE-2014-968 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-31 D'UN MONTANT DE 229 422,66 \$ - PÉRIODE DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-31 d'un montant de 229 422,66 \$ pour la période du 31 juillet au 6 août 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-969 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-32 D'UN MONTANT DE 278 992,61 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 AOÛT 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-32 d'un montant de 278 992,61 \$ pour la période du 7 au 13 août 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-970 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 31 - 299 738,88 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 30 - 273 819,73 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 31 et la liste des embauches numéro 30 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 31	Pièces de comptes à payer	299 738,88 \$	4 au 8 août 2014
Liste des embauches numéro 30	Embauches de personnel temporaire	273 819,73 \$	28 juillet au 1 ^{er} août 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-971 **APPROBATION DE LA LISTE DE PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 30 - 24 283,54 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 32 - 255 295,48 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 29 - 12 723,68 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 30, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 32 et la liste des réquisitions numéro 29 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 30	Pièces de comptes à payer	24 283,54 \$	11 au 15 août 2014
Liste PD numéro 32	Pièces de comptes à payer	255 295,48 \$	11 au 15 août 2014

Liste des réquisitions numéro 29	Pièces de comptes à payer	12 723,68 \$	11 au 15 août 2014
-------------------------------------	------------------------------	--------------	--------------------

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-972

**APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER
PA NUMÉROS 24, 25, 26, 27, 28 ET 29 - ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES
DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 25, 26, 27, 28, 29 ET 30 -
LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 24, 25, 26, 27 ET 28 - LISTE DES
EMBAUCHES NUMÉROS 24, 25, 26, 27, 28 ET 29**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 24, 25, 26, 27, 28 et 29, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 25, 26, 27, 28, 29 et 30, les listes des réquisitions numéros 24, 25, 26, 27 et 28 ainsi que les listes des embauches numéros 24, 25, 26, 27, 28 et 29 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 24	Pièces de comptes à payer	22 421,29 \$	23 au 27 juin 2014
Liste PD numéro 25	Pièces de comptes à payer	198 660,68 \$	23 au 27 juin 2014
Liste des embauches numéro 24	Embauches de personnel temporaire	291 071,34 \$	16 au 20 juin 2014
Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 25	Pièces de comptes à payer	5 501,55 \$	30 juin au 4 juillet 2014
Liste PD numéro 26	Pièces de comptes à payer	333 485,73 \$	30 juin au 4 juillet 2014
Liste des réquisitions numéro 24	Pièces de comptes à payer	13 898,45 \$	30 juin au 4 juillet 2014
Liste des embauches numéro 25	Embauches de personnel temporaire	483 297,18 \$	23 au 27 juin 2014
Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 26	Pièces de comptes à payer	11 850,71 \$	7 au 11 juillet 2014
Liste PD numéro 27	Pièces de comptes à payer	558 832,58 \$	7 au 11 juillet 2014
Liste des réquisitions numéro 25	Pièces de comptes à payer	8 288,74 \$	7 au 11 juillet 2014
Liste des embauches numéro 26	Embauches de personnel temporaire	758 456,39 \$	30 juin au 4 juillet 2014
Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 27	Pièces de comptes à payer	12 665,92 \$	14 au 18 juillet 2014
Liste PD numéro 28	Pièces de comptes à payer	623 870,85 \$	14 au 18 juillet 2014
Liste des réquisitions numéro 26	Pièces de comptes à payer	9 705,85 \$	14 au 18 juillet 2014

Liste des embauches numéro 27	Embauches de personnel temporaire	284 111,72 \$	7 au 11 juillet 2014
----------------------------------	--------------------------------------	---------------	----------------------

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 28	Pièces de comptes à payer	30 329,61 \$	21 au 25 juillet 2014
Liste PD numéro 29	Pièces de comptes à payer	724 109,58 \$	21 au 25 juillet 2014
Liste des réquisitions numéro 27	Pièces de comptes à payer	7 504,86 \$	21 au 25 juillet 2014
Liste des embauches numéro 28	Embauches de personnel temporaire	325 122,11 \$	14 au 18 juillet 2014

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 29	Pièces de comptes à payer	10 056,96 \$	28 juillet au 1 ^{er} août 2014
Liste PD numéro 30	Pièces de comptes à payer	424 962,22 \$	28 juillet au 1 ^{er} août 2014
Liste des réquisitions numéro 28	Pièces de comptes à payer	1 733,89 \$	28 juillet au 1 ^{er} août 2014
Liste des embauches numéro 29	Embauches de personnel temporaire	238 790,83 \$	21 au 25 juillet 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-973

**RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION
DE TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - LA
SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ DE GATINEAU INC. - 321..323, RUE NOTRE-DAME -
DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La soupière de l'amitié de Gatineau inc. a obtenu, le 4 octobre 2004, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 321..323, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La soupière de l'amitié de Gatineau inc. a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 321..323, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme La soupière de l'amitié de Gatineau inc. pour l'immeuble situé au 321..323, rue Notre-Dame;

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec que l'organisme a récemment cessé certaines activités tenues dans cet immeuble et que des transactions, dont les détails sont inconnus, devraient avoir lieu dans les prochaines semaines.

Adoptée

CE-2014-974 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES COMMANDES C-27, C-28, C-29 ET C-30 POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 156 428,72 \$ - PÉRIODE DU 3 AU 30 JUILLET 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt des listes des commandes C-27, C-28, C-29 et C-30 d'un montant total de 4 156 428,72 \$ pour la période du 3 au 30 juillet 2014.

<u>Numéro de liste</u>	<u>Période</u>	<u>Montant</u>
C-27	3 au 9 juillet 2014	268 244,70 \$
C-28	10 au 16 juillet 2014	229 739,94 \$
C-29	17 au 23 juillet 2014	3 349 370,41 \$
C-30	24 au 30 juillet 2014	309 073,67 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-975 **ACQUISITION PAR LA VILLE DE GATINEAU - ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE - LOT 2 361 036 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE GATINEAU - CHEMIN TACHÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TASSÉ**

CONSIDÉRANT QUE le chemin Taché a été construit il y a plusieurs années et qu'il est entretenu par la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'index aux immeubles du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, il appert que le transfert du lot 2 361 036, étant une partie de ce chemin, n'a jamais été effectué et qu'il appartient toujours à un particulier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de devenir propriétaire de toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins dix ans, lorsque les formalités prescrites par la loi ont été accomplies, lesquelles sont :

- La municipalité approuve par résolution une description technique du terrain occupé par la voie, préparée par un arpenteur-géomètre et d'après le cadastre en vigueur pour laquelle elle entend se prévaloir du présent article;
- Une copie de cette description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;
- La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
 - Le texte intégral de cet article;
 - Une description sommaire de la voie concernée;
 - Une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1^o et 2^o ont été accomplies.
- Aucune taxe foncière n'a été prélevée par la municipalité au cours des dix dernières années.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, a préparé une description technique du chemin à acquérir conformément aux dispositions de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau juge d'intérêt public de se prévaloir de cette procédure pour obtenir un titre de propriété valable sur ce chemin :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète que la Ville de Gatineau entend se prévaloir de la procédure édictée à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales concernant l'obtention du titre de propriété du lot 2 361 036 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau et, à cet effet, approuve la description technique préparée par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, le 25 février 2014, sous le numéro 5001 de ses minutes et déposée au bureau du greffier.

Il est de plus résolu que ce comité mandate le Service du greffe à donner suite à la présente et autorise le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer la déclaration devant être publiée au Bureau de la publicité des droits.

Adoptée

CE-2014-976

TOPONYMIE MUNICIPALE - DESOFFICIALISATION DU PARC-ÉCOLE SAINT-MICHEL - SECTEUR DE BUCKINGHAM

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau a été informé que la Ville n'a plus d'intérêt dans le parc-école Saint-Michel situé dans le secteur de Buckingham, car tous les équipements municipaux y ont été retirés;

CONSIDÉRANT QUE le parc-école Saint-Michel doit être désofficialisé afin de modifier son statut et de le retirer de la base de données TOPOS de la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau et le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés jugent opportun et d'intérêt public de désofficialiser le parc-école Saint-Michel situé dans le secteur de Buckingham de la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désofficialisation du parc-école Saint-Michel situé dans le secteur de Buckingham de la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2014-977

SOUSSION 2014 SI 170 - FOURNITURE DE PORTABLES SEMI-ROBUSTES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Microrama Informatique inc. 99, rue Edouard-Ellis, Gatineau, Québec, J8P 4X7, pour la fourniture de portables semi-robustes pour un montant total de 39 698,11 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 juillet 2014, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Les prix soumis resteront en vigueur pour une période d'un an à compter de la date d'adjudication. De plus, le présent contrat ne pourra excéder la somme de 99 500 \$ incluant les taxes, considérant la limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Pour les besoins futurs, les fonds seront pris aux postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13038-002-6	35 808,82 \$	Équipements informatiques
04-13493	1 726,38 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 162,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-978

AUTORISATION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA 3E ÉDITION D'IMAGINE EDDY VISANT LA FERMETURE D'UN TRONÇON DE LA RUE EDDY, ENTRE LES RUES WELLINGTON ET PAPINEAU LE 20 SEPTEMBRE 2014, AFIN D'EN FAIRE UNE RUE PIÉTONNE PERMETTANT LA TENUE D'ACTIVITÉS D'ANIMATION ET DE PROMOTION - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, agit comme maître d'œuvre du projet et représente auprès de la Ville de Gatineau l'ensemble des commerçants dans le cadre des diverses demandes d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE ce comité est d'avis que l'animation de la rue et des places publiques contribue à la revitalisation du centre-ville;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut régir tout empiètement et occupation sur une voie publique en vertu des dispositions des articles 66 et 67 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., chapitre C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE deux agents seront présents sur le site pour assurer la sécurité du public et que les coûts engendrés (1 361,37 \$) seront facturés par le Service de police au Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le projet de fermeture des rues et ses modalités ont été analysés et recommandés favorablement par les différents services directement impliqués :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise une occupation temporaire du domaine public dans le cadre de la 3^e édition d'Imagine Eddy visant la fermeture d'un tronçon de la rue Eddy entre les rues Wellington et Papineau le 20 septembre 2014, de 10 h à 17 h, afin d'en faire une rue piétonne permettant la tenue d'activités d'animation;
- mandate les services municipaux concernés et le centre de services de Hull à assister le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais et ses représentants, afin d'assurer la mise en œuvre du projet selon leurs champs d'expertise respectifs et les procédures d'approbation en vigueur.

Le tout selon le plan de signalisation numéro C-12-320 du 22 juillet 2014 et aux conditions suivantes :

- Assurer une entente avec le Service de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Installer et retirer toute la signalisation requise, comme illustré au plan ci-joint lequel fait partie intégrante de la présente;
- Ramasser les ordures engendrés par cet événement et nettoyer les lieux;
- Fournir au centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une preuve d'assurances responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ en faveur de la Ville de Gatineau afin de couvrir toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'évènement.

Adoptée

CE-2014-979

TROISIÈME ÉDITION DU PROJET BRUITS NOCTURNES AU CENTRE-VILLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2013 du projet pilote Bruits nocturnes au centre-ville visant à sensibiliser les propriétaires de bars et leurs clients à la problématique du bruit à la fermeture des établissements s'est avérée positive;

CONSIDÉRANT QUE les résidents ont constaté une amélioration du comportement des visiteurs qui quittent le centre-ville tardivement et à la suite d'une rencontre bilan, tous sont d'avis que l'expérience doit être renouvelée :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à offrir la gratuité pour le stationnement municipal du 15, rue Leduc entre 17 h et 6 h, et ce, du 29 juillet au 11 octobre 2014.

L'exemption des frais de stationnement représente une perte de revenu d'environ 2 500 \$.

Adoptée

CE-2014-980

SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DU CENTRE DE CANCÉROLOGIE CHARLES-BRUNEAU - TOUR CIBC - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du centre de cancérologie Charles-Bruneau, 320, rue Ganymède, Gatineau, Québec, J9J 0H3, à titre de subvention pour le tour CIBC 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-981

SUBVENTION DE 125 \$ - FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - SOIRÉE BÉNÉFICE CANTERTO - 24 OCTOBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à la Fondation québécoise du cancer, 555, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention pour la soirée bénéfice Cancerto qui aura lieu le 24 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-982

SUBVENTION DE 150 \$ - ASSOCIATION DES SÉNÉGALAIS DE LA CAPITALE NATIONALE - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Association des sénégalais de la Capitale nationale, à l'attention de monsieur Babacar Ba, président, 2-39, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R3, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	150 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-983

SUBVENTION DE 150 \$ - MOISSON OUTAOUAIS - LEVÉE DE FONDS - 28 AOÛT 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à Moisson Outaouais, 37, rue Bombardier, Gatineau, Québec, J8R 0G4, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds le 28 août 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	150 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-984

SUBVENTION DE 175 \$ - FONDATION SANTÉ GATINEAU POUR LA PARTICIPATION DE MADAME CAROLE ROY À LA MARCHÉ EN ROSE - 20 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL ET DU LAC-BEAUCHAMP - GILLES CARPENTIER ET STÉPHANE LAUZON**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 175 \$ à l'ordre de la Fondation santé Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de madame Carole Roy à la Marche en Rose le 20 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-985 **SUBVENTION DE 250 \$ - LIGUE NAVALE DU CANADA - SUCCURSALE GATINEAU-MÉTROPOLITAIN - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 10 OCTOBRE 2014 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE ET DE TOURAINE - MIKE DUGGAN ET DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Ligue Navale du Canada, succursale Gatineau-Métropolitain, à l'attention de madame Marie-Renée Brazeau, présidente, 231, boulevard Maloney Ouest, C. P. 714, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour une activité-bénéfice qui aura lieu le 10 octobre 2014 au profit des Cadets de la Marine Royale, le CCMRC Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-986 **SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC - SECTEUR C - DU LIÈVRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, à l'attention de madame Agnès Charette (secteur C - du Lièvre), 712, rue du Curé-Roy, Gatineau, Québec, J8L 2X8, à titre de subvention pour une activité bénéfice qui aura lieu le 8 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-987 **SUBVENTION DE 300 \$ - GROUPE SCOUT STE-MARIA GORETTI (DISTRICT OUTAOUAI INC.) - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ au Groupe Scout Ste-Maria Goretti (district Outaouais) inc., à l'attention de monsieur Louis Rioux, C.P. 84085, CSP Librairie Réflexion, Gatineau, Québec, J8P 1K0, à titre de subvention pour le camp de l'automne 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-988 **SUBVENTION DE 300 \$ - BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Bibliothèque itinérante, à l'attention de madame Natacha Lefebvre, 180, rue Amherst, Gatineau, Québec, J8Y 2X4, à titre de subvention dans le cadre du projet d'une bibliothèque itinérante dans le centre-ville.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	300 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-989 **SUBVENTION DE 400 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS - INTERNATIONAL DE PÉTANQUE DU VIEUX-HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, à l'attention de monsieur Jonathan Beauchamp, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour l'organisation de l'International de pétanque du Vieux-Hull.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	400 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-990 **SUBVENTION DE 400 \$ - FONDATION TERRY-FOX - JOURNÉE TERRY-FOX - 14 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Fondation Terry Fox, à l'attention de monsieur Robert McRae, coordonnateur, 220, avenue des Explorateurs, Gatineau, Québec, J9J 1M9, à titre de subvention pour la Journée Terry Fox qui aura lieu le dimanche 14 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	350 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-991 **SUBVENTION DE 450 \$ - FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - CAMPAGNE ANNUELLE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à la Fondation québécoise du cancer, 555, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention dans le cadre de la campagne annuelle 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79942-972	150 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-992 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DE L'OUTAOUAIS - BBQ ANNUEL - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Richard Lemieux, 203-109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour le BBQ annuel.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	500 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-692	500 \$		Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79937-972		500 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-993

SUBVENTION DE 500 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU - ACTIVITÉS 2014 DE L'ASSOCIATION LES GENS ACTIFS - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Office municipal d'habitation de Gatineau, à l'attention de madame Rachelle Simard, secrétaire-trésorière, 123-165, boulevard du Mont-Bleu, Gatineau, Québec, J8Z 1K8, à titre de subvention pour les activités 2014 de l'Association Les Gens Actifs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
79936-972	500 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-994

SUBVENTION DE 525 \$ - FONDATION POUR LES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS - 14^e ÉDITION DE LA SOIRÉE DU MÉRITE COMMUNAUTAIRE - 18 OCTOBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 525 \$ à l'ordre de la Fondation pour les aînés de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Georges Beauregard, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour la 14^e édition de la soirée du Mérite communautaire qui aura lieu le 18 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

02-79945-972	150 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-995

SUBVENTION DE 650 \$ - FONDATION POUR LES ARTS, LES LETTRES ET LA CULTURE EN OUTAOUAIS - GALA D'EXCELLENCE LES CULTURIADES 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 650 \$ à l'ordre de la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais, à l'attention de monsieur Yves Guillot, président, 432, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1M7, à titre de subvention pour le Gala d'excellence Les Culturiades 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-996

SUBVENTION DE 750 \$ - CORPS DE CADETS 2920 GATINEAU - ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ au Corps de cadets 2920 Gatineau, 52, rue Saint-Rosaire, C. P. 82029, Gatineau, Québec, J8T 8B6, à titre de subvention pour l'organisation des activités pour l'année 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	250 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions

02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	150 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-997

SUBVENTION DE 1 000 \$ - MAISON D'ACCUEIL MUTCHMORE - FÊTE DE QUARTIER - 6 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Maison d'accueil Mutchmore, à l'attention de madame Johanne Riel, directrice générale, 142, rue Mutchmore, Gatineau, Québec, J8Y 3T7, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 6 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	1 000 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-692	1 000 \$		Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Équipement non capitalisables
02-79937-972		1 000 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-998

SUBVENTION DE 1 000 \$ - FONDATION SANTÉ GATINEAU - CYCLOTOUR SANTÉ - 13 SEPTEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Fondation Santé Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la première édition du Cyclotour Santé qui aura lieu le 13 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	1 000 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-999 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PARC CHAMPLAIN ET DES ENVIRONS - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD M. BÉGIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du parc Champlain et des environs, à l'attention de monsieur Pierre Généreux, 34, rue Robert-Pilon, Gatineau, Québec, J9J 2X7, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	1 000 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1000 **SUBVENTION DE 1 150 \$ - LA MAISON DES GREFFÉS LINA CYR - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 150 \$ à l'ordre de la Maison des Greffés Lina Cyr, à l'attention de madame Micheline Brunet, ambassadrice, 3, rue Bocage, Gatineau, Québec, J8T 5W1, à titre de subvention pour la journée familiale BBQ.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79935-972	1 000 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1001 **AUTORISER LA CONSEILLÈRE LOUISE BOUDRIAS À REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ À TITRE DE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ AU COLLOQUE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ - MONTMAGNY - 18 ET 19 SEPTEMBRE 2014 - 1 300 \$**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2013-986 du 19 novembre 2013, a nommé madame Louise Boudrias, présidente de la Commission Gatineau en santé :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Louise Boudrias à titre de présidente de la Commission Gatineau en santé à représenter la Municipalité au colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé qui se tiendra à Montmagny les 18 et 19 septembre 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 287,45 \$ à l'ordre de Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 190, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec, G1R 2T9, pour les frais d'inscription.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais découlant de la présente autorisation jusqu'à un montant maximal de 1 300 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-59100-311-33170	1 300 \$	Ville en santé - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1002 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - CARREFOUR CULTUREL ESTACADE - SYMPOSIUM ART VISUEL TRACES - 4 AU 7 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre du Carrefour culturel ESTacade, à l'attention de madame Diane Fontaine, coordonnatrice, 582, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W1, à titre de subvention pour la 1^{ère} édition du Symposium Art Visuel TRACES qui aura lieu du 4 au 7 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	1 000 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions
02-79948-972	500 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1003 **SUBVENTION DE 3 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU - ACHAT DE MATÉRIAUX DE PLANTATION POUR PRODUIRE UN VERGER - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à la Corporation d'aménagement de la Rivière Blanche de Gatineau, 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, à titre de subvention pour l'achat des matériaux de plantation pour produire un verger.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	3 000 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1004 SUBVENTION DE 3 400 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU - GALA DES AÎNÉS - 30 NOVEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 400 \$ au Centre des aînés de Gatineau, 196, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 0E6, à titre de subvention pour l'organisation d'un gala des aînés le 30 novembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	50 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	500 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	300 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	1 000 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Bauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79944-972	1 000 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1005 SUBVENTION DE 7 300 \$ - CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-GÉRARD - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE MASSON-ANGERS - JEAN LESSARD ET MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 7 300 \$ au Centre communautaire Saint-Gérard, 1259, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1J2, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	6 000 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	1 300 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1006

AUTORISER MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À PARTICIPER AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2013-987 du 19 novembre 2013, a autorisé madame la conseillère Sylvie Goneau à siéger au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités pour la durée de son mandat.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais découlant de la présente autorisation sur présentation des pièces justificatives.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1007*

AUTORISER LES DÉPENSES ET L'AJUSTEMENT DE COÛT POUR DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'UTILITÉS PUBLIQUES POUR LE PROJET DE LA RUE MORIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en vertu de sa résolution numéro CM-2013-789 du 17 septembre 2013, adoptait le règlement d'emprunt numéro 739-2013 autorisant la Ville de Gatineau à dépenser 5 850 000 \$ pour payer les honoraires professionnels, les frais d'acquisition des terrains et de préparation de site pour la revente, les travaux de réfection des services municipaux et les travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier dans le cadre du projet de la rue Morin;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de modification du réseau d'Hydro-Québec, de Bell, de Vidéotron et de Gazifère sont nécessaires en préparation aux travaux de réfection des services municipaux de la rue Morin;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent être réalisés par Hydro-Québec, Bell et Gazifère et que ces travaux doivent être payés par la Ville de Gatineau, le tout selon les coûts réels déroulant de l'exécution :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'entériner la délégation de pouvoir numéro 124241 autorisant un montant approximatif de 19 562,36 \$ incluant les taxes, à Vidéotron afin de réaliser les modifications à son réseau, travaux nécessaires dans le cadre du projet de la rue Morin;

- d'entériner la délégation de pouvoir numéro 123994 autorisant un montant de 24 740,53 \$ incluant les taxes, représentant une partie des coûts d'Hydro-Québec;
- d'autoriser la Ville à verser un montant approximatif additionnel de 20 346,85 \$ incluant les taxes, à Hydro-Québec pour l'ajustement des coûts estimés afin de réaliser les modifications à son réseau, travaux nécessaires dans le cadre du projet de la rue Morin;
- d'autoriser la Ville à verser un montant approximatif de 30 195, 51 \$ incluant les taxes, à Bell afin de réaliser les modifications à son réseau, travaux nécessaires dans le cadre du projet de la rue Morin;
- d'autoriser la Ville à verser un montant approximatif de 94 061,98 \$ incluant les taxes, à Gazifère afin de réaliser les modifications à son réseau, travaux nécessaires dans le cadre du projet de la rue Morin.

Le coût total des dépenses pour les réseaux d'utilités publiques représente un montant total approximatif de 188 907,23 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30739-001	130 437,22 \$	Acquisitions et travaux de réfection sur la rue Morin - Travaux et réfection de réseau routier - Pavage
04-13493	6 288,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 878,62 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1008

SUBVENTION DE 1 000 \$ - ACTION-QUARTIERS - PROJET GUMBOOT - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET HULL-WRIGHT - JOCELYN BLONDIN ET DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre d'Action-Quartiers, 45, rue Prévost, Gatineau, Québec, J9A 1P2, à titre de subvention dans le cadre du projet de cours de danse Gumboot débutant en septembre.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79935-972	500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79938-692	500 \$		Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Équipement non capitalisables
02-79938-972		500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 26 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1009

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2012-1184 - CONGÉDIEMENT DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 111965

CONSIDÉRANT QUE ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2012-1184 du 24 juillet 2012, entérinait le congédiement disciplinaire de l'employé 111965;

CONSIDÉRANT le grief OCC-2012-002 déposé par le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5104 le 1^{er} août 2012 contestant cette mesure;

CONSIDÉRANT les termes de l'acte de règlement et transaction intervenu entre les parties afin de mettre fin à ce litige :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2012-1184 du 24 juillet 2012 conformément à l'acte de règlement et transaction intervenu entre la Ville de Gatineau et le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5104 et autorise le directeur ou le directeur adjoint du Service des ressources humaines à signer cet acte.

Adoptée

CE-2014-1010

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MARIE-ÈVE BERTRAND AU POSTE DE CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES, DOTATION ET RECRUTEMENT - SECTION DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de conseiller en ressources humaines, Dotation et recrutement (poste SRH-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres) à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de madame Marie-Ève Bertrand au poste de conseiller en ressources humaines, Dotation et recrutement (poste SRH-CAD-010 au plan d'effectifs des cadres) à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Marie-Ève Bertrand est établi à la classe 3, échelon 7 de la Politique salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Marie-Ève Bertrand sera assujettie à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Marie-Ève Bertrand sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des ressources humaines en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-115 - Ressources humaines - Réguliers - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014.

Adoptée

CE-2014-1011

SOUSSION 2014 SP 153 - SERVICES PROFESSIONNELS - RECRUTEMENT DE CADRES ET DE PROFESSIONNELS - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Dotemtex, recherche de cadres inc., 370, chemin Chambly, bureau 300, Longueuil, Québec, J4H 3Z6, pour les services professionnels de recrutement de cadres et de professionnels, sur la base du pourcentage inscrit à l'offre de prix pour un montant total approximatif sur quatre ans de 174 111,66 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 juin 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2015 à 2018, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-16150-411-29978	39 263,42 \$	Plan de relève de la main d'œuvre - Services professionnels et génie
04-13493	1 892,93 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 371,57 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 août 2014

Adoptée

CE-2014-1012

MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 100980

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les fautes commises par l'employé 100980 affectent considérablement le lien de confiance entre ce dernier et la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la suspension sans solde de 30 jours de l'employé 100980.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif